

PRISE DE LICENCE FFVL EN LIGNE 2019

Vous pouvez désormais prendre votre licence FFVL en ligne avant de venir, cela vous fera gagner sur place un temps précieux (15 à 30 minutes par personne !).

Nous vous rappelons qu'elle est obligatoire pour participer à nos activités, même en simple location ou surveillance.

Alors n'hésitez pas et allez sur le site de la Fédération Française de Vol Libre et cliquez sur « Prendre sa licence » à droite

Le certificat médical n'est pas obligatoire pour toutes les licences

1/ Si vous n'avez jamais été licencié à la FFVL, cliquez en bas sur « continuez »

Si vous avez déjà été licencié FFVL :

-vous connaissez vos noms d'utilisateur et mot de passe : entrez-les dans le cadre prévu à cet effet et connectez-vous.

-vous ne les connaissez pas, cliquez sur « Demander un nouveau mot de passe » dans le cadre prévu à cet effet et on vous indiquera votre identifiant et comment récupérer un nouveau mot de passe. Si vous avez changé d'email, faites une demande à licences@ffvl.fr

2/ Remplissez vos informations civiles et cliquez sur « continuer » en bas

3/ Notre école s'appelle « Action Kite Caraïbes » agrément n° 26912, cliquez sur « continuer » en bas

4/ Vous n'êtes pas professionnel de cette activité : rien à cocher dans la page suivante, cliquez sur « continuer » en bas

5/ Disciplines :

Dans pratique principale, validez « kitesurf »

Pratique secondaire : ne cochez rien et cliquez sur « continuer » en bas

Si vous validez d'autres disciplines, votre licence pourra coûter plus cher selon celle(s) que vous auriez choisie(s), à vous de voir en fonction de vos besoins éventuels en dehors du stage

6/ Cotisation fédérale :

Choisissez entre :

Stage 9 jours kite 17€ : (9 jours pas forcément consécutifs mais dans notre école valable 2 mois consécutifs à partir de la date de délivrance) par exemple pour ceux qui veulent tester le kite pendant leurs vacances ou qui ne savent pas s'ils vont continuer

Où

Activité encadrée en école kite 21€ : valable pour faire de la location surveillée toute l'année ou sur plus de 2 mois par exemple

Où

Primo licencié kite 41.5€ : réservée aux pratiquants autonomes qui souscrivent pour la première fois une licence annuelle à la fédération (ou sans licence depuis 10 ans ou plus). Elle peut donc être délivrée à la suite d'un titre de participation (journées contact 2 jours, ou stage 9 jours)

Après votre choix, cliquez sur « continuer » en bas

Dans tous les cas, on peut toujours passer de la cotisation inférieure vers la supérieure (exemple 9 jours kite à 17€ vers primo licencié kite à 41.5€) en rajoutant la différence si on décide de prolonger ses cours au-delà de 2 mois ou si l'on devient autonome.

7/ Options

Un Abonnement à la revue fédérale est inclus, 6€. Vous pouvez choisir de décocher l'option si vous ne souhaitez pas la recevoir et cliquez sur « continuer » en bas

8/ Cotisations CDVL et ligue

Rien à choisir vous avez quelques frais en plus selon votre choix de licence, cliquez sur « continuer » en bas

9/ Aptitude physique/certificat médical

Pour les licences «stage 9 jours kite», pas besoin de certificat médical, mais vous devrez certifier être en parfaite santé et condition physique.

Pour votre première licence annuelle, vous devrez avoir un certificat médical de non contre-indication.

Pour les autres, vous devez remplir le questionnaire à télécharger et suivre les instructions.

Ecrivez « oui » dans le cadre prévu à cet effet en bas et cliquez sur « continuer » plus bas

10/ Coordonnées

Remplissez vos coordonnées personnelles

N'oubliez pas votre email, cela vous évitera d'avoir à imprimer votre licence.

Mettez également un téléphone mobile que vous aurez en Guadeloupe, cela permettra de vous contacter en cas de modification des horaires des cours.

Cliquez sur « continuer » en bas

11/Assurance optionnelles :

-Une assurance individuelle accident (IA) et une protection juridique sont éventuellement prévues si vous n'en n'avez pas par ailleurs. Vérifiez au préalable que vous êtes couverts si vous ne souhaitez pas y souscrire, et écrivez « oui » dans le cadre prévu à cet effet et cliquez sur « continuer » en bas

12/ Assurance matériel : si vous en possédez, vous pouvez l'assurer ici si ce n'est pas fait par ailleurs et cliquez sur « continuer » en bas

13/ Vie privée : informez-vous de la politique de la FFVL dans ce domaine, ils ne sont en général pas intrusifs, et cliquez sur « continuer » en bas

14/ Coût de votre licence : c'est un récapitulatif de vos options. Mettez oui si vous validez, la date de début du stage et cliquez sur « enregistrer » en bas

Attendez éventuellement que la météo soit validée sur place pour faire le règlement en cliquant sur « enregistrer » car aucun remboursement n'est possible en cas d'annulation du cours. Si vous choisissez cette possibilité, prévenez-nous (pour être sûr de nous trouver en avance !) et venez avec votre CB, (+téléphone mobile éventuel pour validation SMS du règlement à distance) et vos identifiant/mot de passe FFVL le matin 15 minutes avant le RDV pour effectuer le règlement.

Nous sommes informés immédiatement de votre prise de licence en ligne, donc inutile de l'imprimer si vous avez noté votre email.

En cas de problème lors du remplissage des informations nécessaires à votre prise de licence, n'hésitez pas à nous contacter très en avance pour que nous puissions vous aider dans vos démarches.

Si par hasard vous n'avez pas pu vous connecter, nous pourrions toujours effectuer votre licence sur place mais il faudra vous présenter 30 minutes avant le RDV en nous prévenant à l'avance qu'on soit sur place et en espérant qu'internet fonctionne sur la plage...!

Pour nous contacter : 06 90 86 81 35 (h GMT-4, -5 ou 6h/ métropole) ou surfm@wanadoo.fr